

**Appel à projets STREET ART**

**Formulaire**

**Description :**

Le présent formulaire est à compléter dans le cadre d’un appel à projets visant l’acquisition par la commune d’Uccle d’œuvres d’art dans l’espace public

**Calendrier de la procédure :**

**Avant le 1er décembre 2023 à minuit au plus tard** : envoyer le formulaire dument complété à [culture@uccle.brussels](mailto:culture@uccle.brussels) ou par voie postale à l’attention du Service culture (77 rue de Stalle, Centre administratif) ainsi que les autres documents mentionnés dans le règlement.

1. **Demandeur**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’artiste |  |
| Adresse postale (lieu de résidence ou atelier ou adresse et nom de la structure professionnelle) |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Adresse e-mail |  |
| Site ou page FB ou instagram |  |

1. **Description du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| Motivations pour soumissionner |  |
| Description de l’œuvre et démarche artistique (10 à 20 lignes) |  |
| Matériaux et techniques utilisées |  |
| Prise en compte des contraintes techniques et climatiques et de l’environnement immédiat |  |
| Echéancier pour la réalisation de l’œuvre |  |

1. **elements financiers**

|  |  |
| --- | --- |
| Données bancaires | BE  BIC : |

**Pièces à joindre**

* Le formulaire de candidature signé de l’artiste dans laquelle il exprime ses motivations en indiquant les orientations et l’esprit du projet que l’artiste souhaite réaliser, un échéancier pour la réalisation de l’œuvre;
* Deux esquisses pour le lieu envisagé avec intégration dans le site;
* Un dossier artistique actualisé (démarche artistique, visuel des œuvres significatives) ;
* Un curriculum vitae actualisé ;
* Les habilitations et permis pour l’utilisation de matériel de travail en hauteur le cas échéant ;
* La souscription à une assurance responsabilité civile durant la période de réalisation (preuve à fournir)
* Un devis raisonnable et réaliste

Nous certifions sur l’honneur que les renseignements figurant ci-dessus sont exacts.

En signant le présent document, l’artiste reconnait également avoir pris connaissance du règlement

Fait à Uccle, le ……………………………………………

Signature :

Dans le cadre du processus de sélection en vue de l’acquisition d’une œuvre dans le cadre de l’appel à projets « Art Public - Street art 2023», nous collectons et traitons vos données personnelles. Ce traitement est effectué sur base de votre consentement et les données collectées sont conservées pendant une durée de 2 ans en cas de non-sélection de votre candidature.

Vous disposez à tout moment d’un droit d’accès, de rectification ou d’effacement de vos données à caractère personnel. Vous avez également droit, à tout moment, de retirer votre consentement ou de limiter le traitement fait de vos données.

Le responsable du traitement est la Commune d’Uccle (sis Place Jean Vander Elst, 29 – 1180 Uccle) et vous garantit que vos données seront traitées en conformité avec la législation en matière de vie privée et de données à caractère personnel.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données du responsable du traitement par courriel à privacy@uccle.brussels ou par courrier envoyé à la Commune d’Uccle. En cas de réclamation, il est également possible d’introduire un recours auprès de l'Autorité de protection des données.

Veuillez cocher la case suivante :

J’autorise le traitement de mes données personnelles pour le traitement de ma candidature en vue de l’octroi du subside « coup de pouce ».